

**Programme Grande Ecole
Concours d'accès en 4^{ème} année
Session de Septembre 2017
Epreuve de Spécialité Comptabilité Contrôle Audit - CCA
Durée : 3 heures**

Partie I : Gestion financière (7 points)

Etudes de cas : Analyse de l'équilibre financier (7 points)

Vous disposez ci-après du bilan comptable de l'Entreprise **Polytec** au 31 /12/2016.

Travail à faire :

1. Elaborer le Bilan financier après retraitements ;
2. Juger de l'équilibre financier en calculant le FR financier, le BFG (BFR) et la TN ;
3. Commentez les résultats obtenus.

BILAN « Polytec » au 31/12/2016

ACTIF	NETS	PASSIF	NETS
Immobilisations		Financements permanents	
Immobilisations en NV	500 000	Capitaux propres	2 815 000
Immo incorporelles	600 000	Capitaux propres assimilés	100 000
Immo corporelles	2 000 000	Dettes de financement	800 000
Immo financières	400 000	Provisions durables pour	200 000
Ecarts de conversion actif	40 000	risque et charges	
		Ecarts de conversion passifs	30 000
Actif circulant hors trésorerie		Passif circulant hors	
		trésorerie	
Stocks	250 000	Dettes du passif circulant	500 000
Créances de l'actif circulant	460 000	Autres provisions pour	20 000
Titres et valeurs de placement	90 000	risques et charges	
Ecarts de conversion actif	10 000	Ecarts de conversion passif	5 000
Trésorerie actif	120 000	Trésorerie passif	
Total	4 470 000	Total	4 470 000

Informations complémentaires :

- La réévaluation des immobilisations a donné une plus value nette de 200 000 dhs
- 25% des créances financières seront encaissées dans cinq mois.
- Une créance client de 60 000 dhs sera encaissée dans 13 mois.
- Le stock de réserve est évalué à 50 000 dhs.

- 10 000 dhs des TVP sont difficilement négociables et 15 000 dhs sont facilement cessibles.
- Le résultat net est un bénéfice de 340 000 dhs ; 50% sera doté aux réserves.
- 40% sera distribuée et le reste sera reporté à nouveau.
- 20% des dettes de financement sont à court terme.
- La provision durable est justifiée à hauteur de 25%.
- 20% des dettes du passif circulant sont à long terme.
- Les autres provisions pour risque sont totalement justifiées.

Partie II : Fiscalité et Droit (7 points)

Cas n° 1 : Fiscalité (4 points)

La société DELTA placée sous le régime de la déclaration mensuelle, commercialise des articles d'habillement. Durant le mois de MAI 2017, elle a effectué les opérations suivantes :

1. Les ventes :

- 04/05 - Vente à crédit au client REDA de K HOURIBGA : 36 000DHS. HT ;
- 05/05 - Réception d'une avance de 36 000DHS sur une commande à livrer le mois de Septembre 2017 ;
- 06/05 - Vente à un client qui fait parvenir une attestation de franchise de TVA : 120 000DHS.
- 07/05 - Exportation vers LONDRE : 120 000DHS - Paiement à crédit ;
- 11/05 - Encaissement par virement bancaire de l'opération du 04 MAI 2017 ;
- 14/05 - Livraison des chemises à des clients installés à FES, montant 180.000DHS HT, moyennant l'acceptation d'une traite à échéance fin Juin 2017 ;
- 29/05 - Encaissement par virement bancaire de la vente du 06/05 ;
- 30/05 - Vente à une entreprise d'import-export : 50 000DHS HT, règlement par chèque bancaire.

2. Les achats :

- 01/05 - Achat matières pour 24 000DHS TTC, règlement par effet de commerce à échéance le : 30 Juin 2017 ;
- 03/05 - Achat véhicule de tourisme pour 480 000 DHS TTC, règlement par virement bancaire ;
- 07/05 - Achat d'articles pour 18 000 DH TTC, règlement du fournisseur en espèces ;
- 09/05 - Honoraires de l'expert-comptable, règlement par banque : 12 000 DHS TTC ;
- 25/05 - Cadeaux publicitaires distribués aux clients fidèles de la société : 24 000DHS TTC réglés par effet ;
- 27/05 - Agios bancaires : 11 000DHS TTC.
- 28/05 - Entretien d'une voiture de tourisme : 6 000 DHS, règlement par chèque bancaire ;

Travail à faire : Etablir la déclaration de TVA relative au mois de MAI 2017 selon le régime des encaissements.

Cas n° 2 : Droit (3 points)

La société GEM est une société anonyme, elle fabrique des cartes à puces, marché porteur qui lui a permis d'accéder au rang international. Son directeur général, M.BELARBI vient de conclure un accord avec un partenaire japonais pour permettre à l'entreprise de se développer en Asie.

M. Kacem a acheté, à l'occasion d'une augmentation de capital, des actions de la société GEM, il détient 4% des titres de la société.

Soucieux de préserver son patrimoine, M. Kacem vous pose diverses questions:

1. Peut-il convoquer la prochaine assemblée générale annuelle de la société ?
2. Le partenariat japonais qui vient d'être conclu lui semble périlleux. Peut-il s'y opposer ?
3. N'étant plus en accord avec la stratégie commerciale de la société, M. Kacem décide de quitter la société. Est-ce légal ? A quelle condition ?

Partie III - Répondez en cochant la ou les réponses justes (6 points)

Q1 - Répondez par vrai ou Faux aux affirmations suivantes (1 point) :

Affirmations	Vrai	Faux
La balance fait partie des cinq états de synthèse exigés par la loi comptable marocaine		
Les dividendes reçus liés aux titres de participation détenus par l'entreprise sont des produits financiers		
Un escompte est une réduction obtenue pour non respect du délai de livraison		
Les dotations d'amortissement sont des charges non courantes		

Q2 - Le 01/04/2012, achat d'une Machine pour un montant de 360.000 DH TTC, les frais d'installation de la machine sont de 50.000 DH (HT). Cette Machine est cédée le 30 juin 2016 pour un prix de 175.000 DH payé intégralement par chèque bancaire. La durée d'amortissement de la Machine est de 5 ans :

	Rép a	Rép b	Rép c
Question 1 : Quelle est la valeur d'Entrée en actif de la Machine ?	350.000	300.000	360.000
Question 2 : Quel est le taux d'amortissement linéaire de la machine ?	25%	10%	20%
Question 3 : Quelle est la valeur de la dotation d'amortissement de l'an 2016 pour cette Machine ?	72.000	30.000	35.000
Question 4 : Quelle est la valeur nette comptable de cette machine lors de sa cession ?	297.500	52.500	54.000

Q3- Etat des créances douteuses au 31/12/16 : (Taux de TVA : 20%)

Noms des clients	Créances TTC	Provisions déjà constituées	Règlement pendant l'exercice	Observations
ALI	14.250	1.500	Néant	Totalement insolvable
AHMED	25.250	11.500	15.000 Dhs	Pour solde
KAMAL	42.000	24.500	14.400 Dhs	Porter la provision à 40% du solde

- Par ailleurs le client MOHA qui doit à la société HAJJI 9.000 Dhs est déclaré en faillite. On peut espérer recouvrer 40% de sa créance.
- Le client RACHID, dont la créance est de 24.000 Dhs, est totalement insolvable.

Remplir le tableau suivant selon la situation de chaque client au 31/12/2016 ?

Client	Perte Certaine	Dotations de l'exercice 2016	Reprises de l'exercice 2016
ALI			
AHMED			
KAMAL			
MOHA			
RACHID			

Q4 - Cochez pour chaque situation la bonne imputation à effectuer en fin d'exercice tout en indiquant le montant à régulariser (2 points) :

Éléments	Charges constatées D'avance	Charges à payer	Produits constatés D'avance	Produits à recevoir
Au 31/12/2016, il reste en stocks des fournitures de bureau dont le montant s'élève à 3.500 Dhs.				
La prime d'assurance – incendie 38.100 Dhs payée le 30 Mai dernier correspond à la période allant du 1 ^{er} Juillet 2016 au 30 Juin 2017.				
Le 28/12/2016, l'entreprise a reçu des matières premières dont le montant s'élève à 3.300 Dhs ; à l'inventaire, la facture n'est pas encore parvenue.				
L'entreprise a encaissé le 01/11/2016, le loyer trimestriel d'un local de 12.000 Dhs pour la période allant du 01/11/2016 au 31/01/2017.				